

COMPTES RENDUS
HEBDOMADAIRES
DES SÉANCES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PUBLIÉS,
CONFORMÉMENT A UNE DÉCISION DE L'ACADÉMIE

En date du 13 Juillet 1835,

PAR MM. LES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

TOME CENT TRENTE-SIXIÈME.

JANVIER — JUIN 1903.

PARIS,
GAUTHIER-VILLARS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
Quai des Grands-Augustins, 55.

1905

Au second tour de scrutin, destiné à la désignation du second candidat, le nombre des votants étant 46,

M. Féraud	obtient.	35 suffrages
M. Jean Mascart	»	10 »

Il y a un bulletin blanc.

En conséquence, la liste présentée par l'Académie à M. le Ministre comprendra :

<i>En première ligne</i>	M. LEBEUF.
<i>En seconde ligne.</i>	M. FÉRAUD.

L'Académie procède, par la voie du scrutin, à la nomination de deux de ses Membres, qui devront faire partie de la Commission du *prix Osiris*.

MM. MAURICE LÉVY, BORNET réunissent la majorité des suffrages.

MÉMOIRES LUS.

ANTHROPOLOGIE. — *Les parois gravées et peintes de la grotte de La Mouthe, formant de véritables panneaux décoratifs.* Note de M. **ÉMILE RIVIÈRE**.

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie le résultat de mes dernières campagnes dans la grotte de La Mouthe (Dordogne).

» L'antiquité des nombreuses gravures et des quelques peintures des parois de cette grotte a été de nouveau confirmée par les anthropologistes du Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences, qui, à l'issue de la session de Montauban, se sont rendus aux Eyzies. Ces savants qui, sur ma demande, ont bien voulu visiter cette grotte et en étudier les dessins, ont reconnu à l'unanimité qu'ils remontent bien aux temps quaternaires, géologiquement parlant, et à l'époque *magdalénienne*. Ils sont bien contemporains du *Tarandus rangifer*, de l'*Ursus spelæus*, dont j'ai recueilli de très nombreux débris, ainsi que de l'*Hyæna spelæa* dont l'existence à la même époque est absolument démontrée, de même que ses incursions dans la grotte, par de nombreux coprolithes. J'ajoute que des traits gravés, dont la fraîcheur m'avait laissé un peu hésitant, ont été reconnus aussi anciens que les autres, la même argile les recouvrant, ainsi

que son extraction, en présence de membres dudit Congrès, l'a prouvé également.

» Tandis que jusqu'à présent je n'avais pris, par estampage, ou calque, qu'un certain nombre de dessins, j'ai pu, dans mes dernières campagnes, dégager entièrement les parois de plusieurs salles, telles notamment que celles du grand Équidé, du Bison, de la Hutte et celle des animaux tachetés ⁽¹⁾. J'ai pu, par suite, relever de nouvelles gravures avec la collaboration de M. Georges Courty, préparateur au Muséum, qui a bien voulu m'aider dans ce travail. Il m'est ainsi possible de présenter aujourd'hui, pour la première fois, la reproduction de ces parois, dont les dessins constituent par leur ensemble de véritables panneaux décoratifs des plus curieux.

» Le premier panneau est celui de la salle du Bison, située à 97^m de l'entrée de la grotte. La longueur de la muraille est de 5^m,02; la partie décorée mesure 3^m,53 de longueur sur 1^m,75 de hauteur. Les animaux représentés sont au nombre de six. Ce sont, de gauche à droite et en bas, deux animaux enchevêtrés, comme on le voit fréquemment sur les os gravés de la même époque. L'un d'eux est informe, mais ses membres postérieurs, les seuls dessinés, semblent ceux d'un Équidé ou d'un Ruminant; l'autre, d'un dessin plus accusé, avec ses cornes nettement gravées, paraît être un Bovidé. Le flanc droit est strié de quelques traits entrecroisés.

» La gravure de ces deux animaux mesure 0^m,90 environ. Elle est surmontée de traits figurant le train de derrière très bien dessiné d'un animal, impossible néanmoins à déterminer. Par contre on aperçoit, en avant des deux bêtes enchevêtrées, un Bison remarquablement figuré avec sa bosse énorme, exagérée, sa tête petite et ses cornes bien accusées. Quant aux deux autres gravures de cette même paroi, la plus éloignée est celle d'un animal dépourvu de tête, ou, si celle-ci existe, le dessin en est si fruste que je n'ai pu la distinguer, quelque soin que j'aie mis à la découvrir. L'animal qui le précède présente quelque ressemblance avec celle d'un Félin. Enfin, sur ce même panneau, on remarque encore quelques traits çà et là gravés, ainsi qu'un frontal de Ruminant avec ses deux cornes incurvées.

» Le second panneau de La Mouthe est situé à 16^m du premier, soit à 113^m de l'entrée; il présente d'abord un Renne (certainement, de tous les dessins découverts jusqu'à présent, le mieux réussi); la tête, d'un très joli dessin, est toute striée de traits simulant des poils, elle est surmontée d'un bois, avec andouiller à la base, dirigé horizontalement d'arrière en avant. Les contours du museau sont bien accusés, mais le corps est un peu court. Du reste, il est à remarquer que, même sur les animaux les mieux dessinés, les proportions ne sont jamais observées : tel animal a la tête trop petite, tel autre le corps trop volumineux ou trop court, tel autre encore les membres trop grêles; néanmoins la représentation de ces animaux est assez fidèle pour qu'on ait la certitude que les artistes qui les ont dessinés les ont eus sous les yeux. Cette

(1) Ainsi dénommées en raison du principal dessin qui les décore.

conclusion est des plus importantes, car elle confirme, une fois de plus, l'antiquité de ces gravures.

» Les autres dessins de ce même panneau représentent : un Bouquetin, dans l'attitude de la course; un Mammouth, dépourvu de trompe et de défenses, mais aux longs poils tombants; une tête de Bovidé; une sorte de cabane ou de hutte, l'unique représentation — jusqu'à présent — d'une habitation de l'homme. Elle est vue de trois quarts. Le dessin en est à la fois gravé et strié et de plus colorié en brun plus ou moins foncé, parfois même noir. L'extrémité antérieure du toit est précédée de trois chevrons aussi coloriés en rouge brun; enfin on aperçoit à l'extrémité de ce panneau, long de 5^m à 6^m, une sorte de Ruminant à la tête fine pourvue de ses oreilles mais sans bois ou cornes; la partie antérieure du tronc est sillonnée de nombreuses stries verticales. Derrière cet animal sont les traits, *en apparence* fraîchement gravés, que j'ai mis à découvert sous l'argile en présence de savants du Congrès de Montauban.

» Quant au troisième panneau, il commence à environ 130^m et s'étend sur une longueur de 8^m. Les dessins sont, de droite à gauche, ceux d'un Ruminant la tête baissée vers le sol comme s'il broutait; au-dessus et en avant, un Equidé, peut-être un Hémione à la course, à la tête fine, au corps, par contre, disproportionné; derrière cet Equidé, un Mammouth (le second, gravé sur les parois de la grotte); cette fois on distingue bien la trompe et les défenses recourbées. L'animal est surmonté d'un Equidé barbu. A peu près au même niveau, une tête, à la crinière hérissée, aux oreilles droites, qui paraît être encore celle d'un autre Equidé. Enfin, à 0^m,80 du Mammouth, deux animaux se font suite, tous deux dans l'attitude du repos : Le premier, peut-être une Antilope, les pattes antérieures projetées en avant comme raidies, la tête est renversée en arrière. Le corps est très bien dessiné, et les pattes de derrière sont non seulement gravées, mais encore colorées en brun presque noir, notamment au niveau des articulations et des sabots. La queue, très courte, est relevée et formée par une touffe de poils. Enfin, ce qui appelle surtout l'attention, c'est une série de taches noirâtres aussi, s'étendant, au nombre de onze, sur une seule ligne et à des intervalles à peu près égaux sur les flancs et le tronc. J'ajoute que le ventre, très proéminent, semble être celui d'une femelle pleine; il est strié de nombreux traits horizontaux. Quant au second animal, tacheté comme le précédent de quinze marques également sur une même ligne, il ne mesure pas moins de 1^m,27 de longueur sur 1^m,08 de hauteur.

» Tels sont les trois panneaux de la grotte de La Mouthe, que je désirais présenter aujourd'hui à l'Académie. J'ai estampé encore d'autres animaux dans ma dernière campagne; mais le travail de décalque n'est pas assez avancé pour pouvoir le soumettre, en ce moment, à son examen. »

CHIMIE ANALYTIQUE. — *Sur une matière colorante des figures de la grotte de La Mouthe.* Note de M. **HENRI MOISSAN**.

« M. Rivière, qui poursuit depuis longtemps des recherches anthropologiques au moyen des matériaux recueillis dans la grotte de La Mouthe, a